PyroGenèse annonce un placement privé sans intermédiaire

Le président et chef de la direction de la Société devrait investir environ 4 000 000 $ dans le premier groupe d'unités du placement privé.

MONTRÉAL (Québec) (GlobeNewswire – 1er octobre 2025) – PyroGenèse Inc. (« PyroGenèse ») (TSX : PYR) (OTCQX : PYRGF) (FRA : 8PY1), chef de file de l'innovation dans les procédés à ultra-haute température et l'ingénierie, ainsi que fournisseur de technologies destinées aux industries lourdes et à la défense, annonce aujourd'hui son intention de procéder à un placement privé sans intermédiaire (le « Placement privé »), lequel a reçu une approbation conditionnelle de la Bourse de Toronto (« TSX »).

Le Placement privé se compose de deux groupes d'unités :

- Premier Groupe d'Unités : Émission et vente de 6 666 665 unités au prix de 0,63 $ par unité, pour un produit brut total de 4 199 999 $. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société (une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription donne à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 0,28 $ pendant une période de quarante-huit (48) mois suivant la date de clôture. Il est prévu que le chef de la direction souscrive à la majorité, voire à la totalité, de ce groupe d'unités.

- Deuxième Groupe d'Unités : Émission et vente de 4 000 000 unités au prix de 0,20 $ par unité, pour un produit brut total approximatif de 800 000 $. Chaque bon de souscription de ce groupe donne à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 0,40 $ pendant une période de vingt-quatre (24) mois suivant la date de clôture.

La clôture des deux groupes d'unités devrait avoir lieu en un maximum de trois (3) tranches chacun.
Les actions ordinaires et les bons de souscription émis dans le cadre du placement privé, ainsi que les actions ordinaires sous-jacentes aux bons de souscription, seront assujettis à une période de détention légale de quatre mois et un jour à compter de la date de clôture, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

Parmi les participants intéressés, M. P. Peter Pascali, président et chef de la direction de PyroGenèse, a l'intention de souscrire directement pour environ 4 000 000 $, soit jusqu'à 6 666 665 unités au prix de 0,63 $ l'unité.

PyroGenèse entend utiliser le produit du placement privé comme fonds de roulement et à des fins générales de l'entreprise.

Le placement privé demeure assujetti à l'approbation finale de la TSX, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture usuelles.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la United States Securities Act of 1933, telle que modifiée, ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières de tout État des États-Unis, et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis, à moins qu'une dispense de ces exigences d'inscription ne soit applicable.

À propos de PyroGenèse Inc.

PyroGenèse, une entreprise de haute technologie, est un chef de file reconnu dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de procédés plasmas avancés et de solutions durables visant à réduire les gaz à effet de serre (GES) et à offrir des alternatives économiquement attrayantes aux procédés conventionnels polluants. PyroGenèse a mis au point des technologies plasma exclusives, brevetées et de pointe, qui sont actuellement évaluées et adoptées par plusieurs chefs de file de l'industrie, pesant plusieurs milliards de dollars, dans quatre marchés majeurs : la pelletisation de minerai de fer, l'aluminium, la gestion des déchets et la fabrication additive.

Avec une équipe d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens expérimentés basée à son bureau de Montréal, ainsi que deux installations de fabrication de 3 800 m^2 et 2 940 m^2, PyroGenèse conserve son avantage concurrentiel en demeurant à la fine pointe du développement technologique et de la commercialisation.

Les opérations sont certifiées ISO 9001:2015 et AS9100D, l'entreprise étant certifiée ISO depuis 1997.

Les actions de PyroGenèse sont cotées en bourse au Canada sur le TSX (TSX : PYR), aux États-Unis sur l'OTCQX (OTCQX : PYRGF) et en Allemagne sur la Bourse de Francfort (FRA : 8PY1).

Déclarations prospectives et mises en garde

Ce communiqué de presse contient de « l'information prospective » et des « déclarations prospectives » (collectivement, les « déclarations prospectives ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs tels que « prévoit », « cible », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « une opportunité existe », « est bien positionnée », « estime », « a l'intention de », « suppose », « anticipe » ou « n'anticipe pas » ou « croit », ou encore par des variantes de ces mots et expressions, ou par des déclarations selon lesquelles certaines actions, événements ou résultats « pourraient », « devraient », « seraient susceptibles », « pourraient » ou « seront entrepris », « surviendront » ou « seront atteints ». De plus, toute déclaration faisant référence à des attentes, des prévisions ou d'autres caractéristiques d'événements ou de circonstances futurs constitue une déclaration prospective.

Les déclarations prospectives ne sont pas des faits historiques, ni des garanties ou des assurances quant au rendement futur, mais reflètent plutôt les convictions, attentes, estimations et projections actuelles de la direction concernant des événements futurs et la performance opérationnelle.

Les déclarations prospectives sont nécessairement fondées sur un certain nombre d'opinions, d'hypothèses et d'estimations qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par PyroGenèse à la date du présent communiqué, sont soumises à des incertitudes, des risques et des changements de circonstances inhérents pouvant différer de manière significative de ceux envisagés dans les déclarations prospectives. Les facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent, possiblement de façon importante, de ceux indiqués dans les déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les facteurs de risque identifiés sous la rubrique « Facteurs de risque » dans la dernière notice annuelle de PyroGenèse, ainsi que dans d'autres dépôts périodiques effectués ou pouvant être effectués à l'avenir auprès des commissions de valeurs mobilières ou d'organismes de réglementation similaires, tous accessibles sous le profil de PyroGenèse sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Ces facteurs ne visent pas à représenter une liste exhaustive des éléments pouvant affecter PyroGenèse. Cependant, ils doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. PyroGenèse ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser publiquement quelque déclaration prospective que ce soit, sauf si la loi applicable en matière de valeurs mobilières l'exige.

Ni la Bourse de Toronto, ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de Toronto), ni le marché OTCQX Best Market n'acceptent la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude du présent communiqué.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec ir@PyroGenesis.com ou visiter http://www.PyroGenesis.com